



FINANCEMENT ENTREPRISES

Mobiliser les financements publics de l'innovation



Pourquoi cette formation ?

Vous êtes amené à soutenir et accompagner des entreprises dans la recherche de financements publics pour leurs projets de recherche et d'innovation. Cette formation vous offre la possibilité de vous professionnaliser dans la compréhension des divers dispositifs d'aides publiques, pour être ainsi plus efficace dans votre rôle de facilitateur et d'accompagnateur. Vous apprendrez à identifier et mobiliser les financements adaptés aux différents stades de développement des entreprises, et à utiliser les financements publics comme levier pour attirer des financements privés. Cette formation vous permettra également de développer une expertise dans l'accompagnement des entreprises pour maximiser leurs chances de succès dans l'obtention de financements, en maîtrisant le montage des dossiers d'aide, les critères d'éligibilité, et les spécificités des dispositifs comme le Crédit Impôt Recherche (CIR) et le Crédit Impôt Innovation (CII).



Durée : 2 jours et demi + 1/2 journée d'atelier soit 17.5h

Dates : info à jour sur la page web

Lieu : info à jour sur la page web

Frais pédagogiques : info à jour sur la page web



Pierrick AGUESSE
Associé Mandarine CODI,
Expert en financement de
l'Innovation

(CV disponible sur demande)



Objectifs généraux

- Comprendre les divers dispositifs publics d'aide au financement pour les entreprises innovantes et d'investissement.
- Savoir identifier et mobiliser les financements adaptés aux différents stades de développement des entreprises.
- Utiliser les financements publics comme levier pour attirer des financements privés.
- Développer une expertise dans l'accompagnement des entreprises pour maximiser leurs chances de succès dans l'obtention de financements.



09h30 - 12h30

Partie 1: Introduction au financement public et cadre réglementaire

1/Comprendre l'organisation des aides publiques

- Panorama des aides publiques au financement : cette section fournira une vue d'ensemble des diverses options de financement public disponibles pour les entreprises (régional, national, européen).
- Importance des financements publics pour attirer des financements privés. Les financements publics comme levier pour stimuler l'investissement.

2/Détailler les types d'aide et s'inscrire dans le cadre réglementaire

- Ecosystème des aides publiques : régimes, fonds, plans et guichets. Explorer le cadre dans lequel se placent les aides publiques à l'innovation.
- Dispositifs d'aides publiques : caractéristiques, types et exemples. Comprendre plus en détails comment les aides sont construites (points communs et distinctions).

12h30-14h00:

Pause déjeuner (non compris dans les frais de formation)

14h00 - 18h00

Partie2: Fléchage des aides

1/ Connaitre les critères d'éligibilité pour maximiser ses chances de succès

- Eligibilité technique : définir les critères techniques que les projets doivent respecter pour être éligibles aux aides publiques.
- Eligibilité financière : examiner les critères financiers déterminant l'éligibilité aux aides, la qualité du haut de bilan, les capitaux propres et encore certains ratios financiers.
- Retombées attendues par les financeurs. Détailler les retombées économiques, sociales et environnementales du projet.

2/ Identifier l'aide la plus pertinente pour les projets accompagnés

- Phasage des projets : de l'identification au dépôt du dossier et obtention des différents versements. Mise en lumière des moments clés jusqu'à la réception effective des fonds.
- Cas pratiques de fléchage d'une aide. S'exercer à trouver une aide pour un projet défini.



09h00 - 12h30

Partie 3: Montage du dossier d'aide

1/Montage du dossier d'aide: savoir valoriser la partie technico-économique

- Etude de cas : analyse et critique d'extrait de dossier afin d'identifier les bonnes pratiques et erreurs à éviter.
- Contenus génériques d'un dossier technico-économique. Revue de l'ensemble des parties constituant la présentation de l'entreprise et de son projet.
- Focus sur les éléments de présentation des travaux. Comprendre comment organiser un projet dans le cadre d'une demande d'aide.

2/Montage du dossier d'aide : convaincre de la viabilité financière du projet

- Rappels sur la finance d'entreprise (bilan, compte de résultat, plan de financement, etc.).
- Revue du niveau de connaissance nécessaire afin de construire les projections financières attendues dans un dossier de demande de financement public.

12h30-14h00:

Pause déjeuner (non compris dans les frais de formation)

14h00 - 18h00

Partie 4: Crédit Impôt Recherche (CIR), Crédit Impôt Innovation (CII) et Jeune Entreprise Innovante (JEI)

1/ CIR/CII : quelles modalités d'accès pour vos projets de recherche ou de développement expérimental

- Projets et entreprises éligibles. Détails et spécificités entre le CIR et le CII.
- Phasage opérationnel : de l'identification au suivi administratif en passant par la déclaration. Comprendre les moments clés menant jusqu'à la validation définitive du CIR / CII.
- Comment calculer le CIR/CII : méthodes et règles afin de calculer précisément l'assiette des dépenses éligibles.
- Comment faire la demande, gérer les informations complémentaires et comprendre les phases d'un contrôle fiscal.

2/ JEI : comment bénéficier de ce statut avantageux pour les jeunes entreprises innovantes ?

- Critère d'éligibilité : dans quel cadre une entreprise peut bénéficier du statut JEI ?
- Démarche à suivre : détail du processus complet pour obtenir le statut.



Atelier pratique

09h30 - 12h30

Partie 5: Atelier pratique de mise en situation

1/Montage du dossier d'aide: savoir valoriser la partie technico-économique

- Mise en situation d'identification et d'obtention d'une aide. Simulation de moments clés tels que l'audit d'éligibilité, la rédaction d'un résumé de dossier ou la construction d'un planning de réalisation de travaux.
- Travail en groupe pour préparer le dirigeant à pitcher un dossier de demande de financement à un comité d'évaluation.



Prérequis éventuels : aucun



Public visé :

- Équipe d'animation des pôles et clusters
- Membres de Collectivités, Chambres consulaires, Administration, Universités, CRITT...
- Chargés de mission ou agents de développement territorial



Méthode pédagogique

Une pédagogie inversée très efficace en formation continue qui consiste à alterner pour chaque séquence : courte explication théorique, mise en pratique sur votre projet puis échanges et confrontation avec l'expérience du formateur (pratiques personnelles, benchmark) en entre vous (partage de pratiques et d'expériences).



Moyen d'évaluation

L'évaluation consiste à s'assurer que les objectifs fixés par l'organisme de formation ont été remplis par rapport aux objectifs propres du stagiaire et dans une perspective d'évolution des pratiques professionnelles. Ainsi une évaluation écrite de l'action de formation est systématiquement distribuée aux stagiaires en fin de session qui font une évaluation au regard de plusieurs critères :

- Notation du contenu de la formation par rapport à leurs besoins initiaux
- Notation du déroulé et du séquençage de la journée de formation
- Notation de l'animation générale
- Notation de la pédagogie et de la facilité des transmissions
- Notation des conditions matérielles et d'accueil
- Description des points positifs et négatifs de la formation
- Description des acquis qu'ils souhaitent appliquer à leur pratique professionnelle

Ces évaluations sont en permanence prises en compte dans l'adaptation des formations mises en œuvre. Le préalable consiste en un tour de table en début de journée, animé de façon à identifier les besoins du stagiaire. Le même tour de table en fin de journée permet de mesurer l'évolution des connaissances/techniques acquises grâce à la formation et d'évaluer les changements de comportement qu'elle pourra permettre dans la pratique professionnelle du stagiaire.

Validation / Sanction de la formation



La validation est attestée par les fiches de présences de la formation et délivrance d'une attestation de participation par France Clusters sur demande uniquement.



Accès aux personnes en situation de handicap

Les formations France Clusters sont ouvertes et accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous contacter si besoin : formation@franceclusters.fr / 04 78 54 67 09



Mise à disposition des ressources pédagogiques

Les ressources pédagogiques sont transmises aux participants sur demande et peuvent revêtir différentes formes selon les formations : transmissions des supports pédagogiques par mail, impression des supports pédagogique le jour J, ou mise à disposition des supports pédagogiques dans des espaces en ligne. Cela sera précisé aux participants pendant la formation.

Information aux publics bénéficiaires

Nos [conditions générales de ventes](#) ainsi que notre [règlement intérieur](#) sont disponibles.